Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213501604-20260205-12026-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°01/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D'AFFICHAGE :
27/01/2026

NBRE DE CONSEILLERS : 9
PRESENTS : 6

Etaient présents :
ROUSSEL Céline, ESLAN Vanessa, AUBERT ÉRIC, DRUAIS Benoît, CORDUAN Frédéric

Etaient absents :
MAURY Carole excusée, CHEVAL Anne-Sophie, BOUCARD Joël, CAUCHE Christian

Madame ESLAN Vanessa a été désignée secrétaire de séance.

RENOUVELLEMENT SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES POUR 2026

Monsieur le maire interroge le conseil municipal pour le renouvellement de la subvention accordée aux familles pour les voyages scolaires de l'année 2026.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide de renouveler la subvention de **35 € par enfant** pour soutenir les familles, subvention qui sera versée directement aux familles dont les enfants participent aux voyages scolaires pour l'année 2026 sous présentation d'un justificatif des écoles qui certifiera le présence aux séjours.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO

